

SEANCE ordinaire du 17 mars 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 12 Convocation du 10/03/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Marion ALEXANDRE, Maria DRABOWICZ, Loïc GARNIER, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Aimé MAIERON et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs :

M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND

M. Dominique RAVAULT = pouvoir à M. Patrice LARONZE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Rosaria SWIADEK

Délibération n° 010_2023

Convention Fonds de Concours - entretien des chemins ruraux - Fonctionnement n° 2

Une 2^e demande de Fonds de Concours, effectuée auprès de la CUCM le 14 novembre dernier, a reçu un avis favorable de la commission dudit Fonds de Concours.

Les travaux ont été estimés à un montant total de 1 320 € TTC (broyage et fauchage du 05/09/2022 au 10/11/2022).

Il y a lieu d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec la CUCM afin de percevoir le versement d'un montant de 660,00 €, soit 50 % du montant des travaux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

